

Zeitschrift: Candollea : journal international de botanique systématique = international journal of systematic botany
Herausgeber: Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève
Band: 25 (1970)
Heft: 2

Nachruf: In Memoriam : Louis Emberger (1897-1969)
Autor: Miège, Jacques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



† *Louis Emberger*

In Memoriam

Louis Emberger

(1897-1969)

Le 30 novembre 1969 s'est éteint le professeur Louis Emberger, grand botaniste français qui a marqué profondément par ses recherches et par son enseignement la science végétale contemporaine. Né à Thann, dans le Haut-Rhin, le 23 janvier 1897, sa vocation scientifique s'est dessinée rapidement grâce à son père qui l'initia très tôt à la flore de son pays natal. Ils parcoururent ensemble les Vosges, la plaine d'Alsace, le Jura. Adolescent, il pense se destiner à la pharmacie mais la fin de la guerre de 1914-1918, en rendant l'Alsace à la France, modifie ses projets. Au lieu de poursuivre ses études supérieures à Strasbourg il les effectue à Lyon où les circonstances et des liens de famille l'attirent. En 1918, tout en étant préparateur à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie, il obtient sa licence es sciences naturelles. En 1920, il termine ses études de pharmacie, prêt à tracer cette belle épure que sera sa vie cousue de droiture et tissée de science.

En 1921, il soutient sa thèse de doctorat effectuée sous la direction du maître qu'était Guillermond. Elle avait pour objet l'étude cytologique des Ptéridophytes en vue de déterminer, chez ces végétaux, l'origine des plastes et des vacuoles. A cette occasion il met en relief le phénomène alternant de régression et de développement des plastes montrant, avec Guillermond et Mangenot, que les organites cellulaires, bien que conservant leur individualité, représentent une lignée hautement différenciée du chondriome. Il étudie également les autres constituants cellulaires. Il suit, en particulier, l'évolution complète du système vacuolaire faisant ressortir son indépendance absolue face au chondriome. Ce travail lui valut le prix Desmazières de l'Académie des sciences.

L'obtention de ces diplômes et de ces récompenses dénote chez le jeune étudiant une activité extraordinaire et un goût vif de l'étude. Ses succès lui ouvrent de nouvelles voies. Il se sent en effet attiré par la recherche et veut devenir assistant d'université. Cependant, une place de chargé de cours à la Faculté de pharmacie de Montpellier étant vacante, il pose sa candidature. Elle est acceptée. De 1921 à 1925, il remplira ainsi cette charge, assumant divers enseignements dont principalement celui de botanique. Durant cette première étape de sa vie scientifique il s'attache aux problèmes cytologiques mais sans se désintéresser des autres chapitres de botanique.

C'est ainsi qu'en 1923, il a l'occasion d'effectuer une mission au Maroc. Ce premier contact en appelle d'autres. Conquis par ce pays, il est conduit à quitter

Montpellier pour devenir chef du service botanique de l'Institut scientifique chérifien et professeur à l'Institut des hautes études marocaines à Rabat.

En 1932, pour honorer l'ensemble de ses travaux, plus spécialement ceux qui ont trait à la cytologie, l'Académie des sciences lui décerne le prix de Coincy.

L. Emberger restera treize années au Maroc, de 1923 à 1936. Ce sera une période féconde et décisive, base de toute l'œuvre botanique qui se développera ultérieurement dans ce pays, base aussi de nombreux travaux futurs. Pendant cette période, son intérêt qui ne s'était jamais départi pour l'étude des plantes sur le terrain va reprendre la première place et influencer, d'une manière profonde, sa carrière.

L'Empire chérifien était à l'époque un pays encore peu connu; de grandes portions du territoire n'avaient jamais été parcourues par des scientifiques; il était donc passionnant d'aller à leur découverte, mais cette découverte n'était pas sans risques, l'insécurité régnant dans de larges secteurs. D'autre part, aucune structure scientifique n'était encore bien implantée. Il fallait, pour entreprendre l'investigation botanique, un service organisé. Au départ d'Emberger, là où il n'y avait rien ou bien peu, existaient à Rabat des laboratoires outillés, une bibliothèque riche en ouvrages, un herbier important et, à Ifrane dans le Moyen-Atlas, une annexe précieuse. Grâce à cet ensemble, les résultats obtenus se multiplièrent et une impulsion énergique fut donnée à la botanique marocaine et méditerranéenne. Louis Emberger parcourt le Maroc de long en large, des régions les plus arides aux plus humides, gravissant les sommets, s'enfonçant dans le désert soit seul soit avec d'autres botanistes dont René Maire, prestigieux systématicien.

A la suite de ces prospections, le caractère méditerranéen de la flore marocaine se dégage mais avec des traits originaux; de nombreuses espèces sont découvertes qui mettent en évidence son puissant endémisme (20%) et sa richesse, quelques éléments septentrionaux ou même arctiques et tropicaux complétant le fond méditerranéen. L'inventaire floristique permet à L. Emberger de dresser la carte phytogéographique du Maroc qui se trouve subdivisé en 13 territoires, où tous les types de végétation méditerranéenne existent.

Grâce à ses recherches nord-africaines, L. Emberger peut aborder les problèmes phytogéographiques généraux qui l'occuperont sa vie durant. Deux principes s'imposent à lui: 1. la notion de méditerranéité est avant tout écologique et non pas floristique; 2. la notion de végétation basée sur la flore doit être séparée de celle d'altitude.

"On ne peut mettre en parallèle, considérer comme homologues, que des végétations vivant dans des conditions de milieu identiques car, suivant le territoire considéré, les végétations écologiquement homologues existent à des altitudes très différentes comme, à l'inverse, des végétations très différentes peuvent être rencontrées à des altitudes identiques." Emberger introduit la notion d'étage bioclimatique. A la suite de toutes ses recherches, il établit un quotient pluvio-thermique qui permet de définir les principaux climats. En même temps, il dénombre les composants du climat méditerranéen en se servant à la fois des données climatologiques et de celles de la végétation. Il aboutit ainsi à une classification phytogéographique des climats du monde basée uniquement sur les facteurs climatiques ayant une action déterminante sur la végétation.

Ces travaux de phytogéographie et de climatologie, commencés au Maroc et brièvement résumés ici, prirent ensuite encore plus d'ampleur. L. Emberger avait été nommé, en 1933, maître de conférences hors cadre de l'enseignement supérieur. Cependant il quitte Rabat en 1936 pour la Faculté des sciences de Clermont-

Ferrand. Il ne fait qu'y passer et occupe en 1937 la chaire de Botanique de Montpellier qu'avaient illustrée A.-P. de Candolle, F. Dunal, J. E. Planchon, J. Pavillard et son beau-père Ch. Flahault, grands botanistes qui ont édifié la renommée de Montpellier. Choix meilleur ne pouvait être fait et L. Emberger fut à la hauteur de ses brillants devanciers. Pendant 31 ans, il développera les recherches botaniques à Montpellier, créant une école connue internationalement, dirigeant de 1938 à 1964 l'Institut de botanique de la célèbre Université, fondant en 1945, avec l'aide financière du CNRS, le Service de la carte des groupements végétaux transformé ultérieurement (1956) en Centre d'études phytosociologiques et écologiques (CEPE).

L. Emberger fait preuve d'une intense activité à la tête de ces institutions tout en conservant avec le Maroc des relations fructueuses. Ses contacts s'étendent aux autres pays maghrébins ainsi qu'à de nombreuses régions de caractère méditerranéen dont il devient un des meilleurs connaisseurs grâce aux missions scientifiques qu'il y effectue sur l'initiative de leurs gouvernements. Sa valeur est vite reconnue puisque dès 1937 il est désigné correspondant de l'Académie des sciences d'outre-mer et qu'en 1940 il devient membre et en 1949 président de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier, en 1948 vice-président puis président (1949) jusqu'en 1969 de la Commission météorologique de l'Hérault. Son audience s'accroît. En 1950, il est nommé membre du Comité français de la recherche scientifique au Maroc. Aux Congrès internationaux de botanique de Stockholm (1950) et de Montréal (1959), il est élu vice-président de la section de géographie botanique, et pendant près de vingt ans il est expert auprès de l'UNESCO pour les zones arides du monde.

Ses centres d'intérêt demeurent les mêmes mais il les élargit et les développe. Ainsi, à partir de 1945, ses travaux écologiques, quoique directement liés à ceux que nous avons antérieurement évoqués, prennent une tournure légèrement différente. A la suite de la guerre 1939-1945, il pense au secours que l'écologie pourrait apporter à l'homme en lui permettant une meilleure utilisation des richesses naturelles et en assurant leur préservation quand cela s'avère nécessaire. Les instruments qui lui ont permis d'atteindre ces objectifs nous les avons déjà signalés, ce furent successivement le Service de la carte des groupements végétaux puis le CEPE. Il rassembla ainsi, avec ses équipes de collaborateurs, une documentation scientifique originale facilitant la planification du pays aussi bien en agronomie qu'en urbanisme ou dans d'autres disciplines. Des décisions d'ordre pratique pouvaient être prises avec le maximum d'efficacité et de sécurité. Ces idées offrent une singulière résonance de nos jours où l'étude de l'environnement prend un essor considérable et trouve même un écho dans le grand public. Cette orientation de ses recherches fit de Montpellier un centre de rayonnement et d'attraction où étudiants, stagiaires et chercheurs français et étrangers vinrent s'instruire ou compléter leur formation. Il entreprit de cartographier méthodiquement les associations végétales de France. Mais la mise en valeur de l'Afrique du Nord et d'autres régions conduisit à une extension importante de l'institut de départ et à l'utilisation de moyens modernes tels que la mécanographie.

L. Emberger fut également très intéressé et attiré par d'autres chapitres de la botanique, en particulier par la systématique (dont la connaissance est absolument nécessaire à qui veut faire de la phytosociologie) et par la morphologie comparée des végétaux vivants et fossiles. Pour lui, la systématique ne prend tout son intérêt que si elle a pour but la recherche des rapports entre les êtres vivants. Ceci l'engagea

à dresser un essai de systématique phylogénétique. Il rédigea, pour exprimer ses idées, un important "Traité" de 1500 pages qui est une mine de renseignements et dans lequel la présentation de la systématique a été profondément modifiée. Les deux volumes de cet ouvrage capital fourmillent d'idées originales et de nouveautés intéressantes qu'il est difficile de condenser. Citons simplement, par exemple, la création de l'unité nouvelle constituée par les Préphanérogames que G. Mangenot a si bien comparée aux animaux ovipares, les Phanérogames pouvant être assimilées aux vivipares. Emberger insiste sur le fait que "les unités classiques des Angiospermes désignent des ensembles d'un même niveau phylogénétique et non des unités de parenté réelle. La vraie parenté est exprimée par la lignée phylogénétique à laquelle une plante ou un groupe appartient à ce que recherche la systématique moderne".

Principalement entre 1936 et 1945, L. Emberger fut préoccupé par les problèmes de morphologie comparée qu'il ne sépare pas de la paléontologie. Ses premiers travaux dans cette voie eurent pour objet la fleur des Polygonacées chez lesquelles il démontra la nature staminale des nectaires. Il mit l'accent sur le rôle des condensations, concrescences et foliarisations dans la phylogénèse, montrant qu'il existe des structures préflorales, amorces encore insuffisamment contractées des fleurs classiques.

Toutes ces vues nouvelles dont beaucoup sont devenues classiques sont condensées dans un ouvrage qui fait autorité: "Les plantes fossiles dans leurs rapports avec les végétaux vivants".

Le rôle et l'apport scientifique de L. Emberger, comme ces brèves lignes le soulignent, ont été importants. Il a laissé plus de 250 publications dont certaines à la fois denses et volumineuses comme par exemple les 1500 pages du "Traité de botanique" et les 749 pages sur les plantes fossiles. Mais son action s'est prolongée d'autres manières et d'abord en tant que professeur. Son enseignement était apprécié et ses élèves et disciples furent nombreux; ils poursuivent l'œuvre de leur Maître. D'autre part, il a été membre de nombreux comités, commissions, conseils où il a apporté la clarté de ses idées pour le développement de la botanique. Nous avons cité déjà quelques-unes de ces charges auxquelles il ne se déroba pas malgré leur poids. Ainsi, il a été de 1937 à 1966, membre de commissions du CNRS; de 1947 à 1969 membre du Conseil national de la protection de la nature; de 1961 à 1968, membre du Comité consultatif de l'enseignement supérieur et de 1964 à 1966 membre du Conseil de l'enseignement supérieur.

Pensant que les moyens d'expression sont indispensables pour la diffusion des résultats, il fonde plusieurs revues, en 1942 "Naturalia monspeliensia", en 1964 avec G. Lemée la revue internationale "Oecologia plantarum", de plus il est co-directeur, avec le professeur R. Heim, des "Annales des sciences naturelles, section biologie végétale".

Sa haute valeur scientifique fut rapidement reconnue non seulement en France où il est appelé à faire partie de plusieurs académies (en particulier, dès 1948, comme membre correspondant de l'Institut) mais aussi à l'étranger où des décorations et des distinctions lui furent décernées. Cependant, des liens particuliers le liaient à Genève ne serait-ce qu'à cause d'A.-P. de Candolle qui marqua de sa forte empreinte à la fois les universités de Montpellier et de Genève; ces attaches furent encore plus étroites lorsque lui fut conféré, en 1960, la titre de docteur honoris causa de l'Université de Genève.

J'ai connu L. Emberger alors qu'il était encore au Maroc. Je me rappelle, non sans une certaine mélancolie, les quelques excursions botaniques que garçonnet ou adolescent j'avais pu suivre sous sa conduite. J'étais impressionné par sa stature et sa science, ne sachant alors trop bien déterminer la part qui revenait dans mon sentiment à l'une ou à l'autre, confus toutefois de son accessibilité et de sa bonté devant l'ignorance du néophyte. Plus tard, j'ai trouvé auprès de ce maître des conseils avisés et une amitié dont je me suis senti honoré et touché. Sa grande bienveillance, ses sentiments chrétiens qu'il appliquait dans sa vie quotidienne avec discrétion et efficacité, en ont fait un pôle d'attraction. Ses élèves, ses disciples, ses amis, ceux qui l'ont approché ont d'autant plus ressenti douloureusement sa disparition qu'il alliait à sa valeur scientifique de hautes qualités humaines. Aussi pour perpétuer son souvenir ont-ils décidé non seulement d'éditer un ouvrage jubilaire, anthologie de ses œuvres, mais également de créer une fondation qui porte son nom et qui perpétue ainsi la mémoire d'un grand savant et d'un homme de bien.

JACQUES MIÈGE

